



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E46122

VALABLE JUSQU'AU 15/06/2023

ÉDITÉ LE 02/05/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Forme juridique : SAS

Capital : 110 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 305 096 307

Siret : 305 096 307 00031

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 44.01326 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 246192U1247000/001 508034/8

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 246192U1247000/001 508034/8

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : CAELO

8 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
44160 PONTCHATEAU

Téléphone :

Portable : 06 88 38 67 27

Fax :

Site Internet :

E-mail : d.guiho@caelo.fr

Responsabilité légale :

XAAP (482 779 667) / LEHUEDE JEAN-PAUL GÉRANT

Effectif moyen : 52

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/07/2019
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.